

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUEL)

République Démocratique du Congo

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF) de la
Vice Primature, Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)

Secteur : Environnement
Référence de l'accord de financement : Don n° : 5565155000351
N° d'Identification du Projet : P-CD-AAD-003
AMI N° : 015/BAD/PIREDD-MBKIS/MEDD/UC-PIF/CPM/JSTK/2021/SC.

1. Le Gouvernement de la RDC a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani, en sigle « PIREDD/MBKIS », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les Service d'un *Consultant Individuel chargé de l'audit environnemental et social pour la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des travaux du PIREDD/MBKIS*.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, en autres : (i) la revue de l'ensemble de la documentation pertinente (EIES, PGES, MGPR, rapports d'activités, etc.), (iii) l'analyse/vérification de la fiabilité de l'ensemble des activités de gestion et de suivi des activités notamment par l'Unité de Coordination du projet, les Agences Locales d'Exécution, avec formulation de recommandations particulières pour remédier aux défaillances constatées, (iv) la revue du système de consultations des communautés riveraines et des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, avec une analyse critique du mécanisme de collecte et de gestion des plaintes mis en place et de son fonctionnement, (v) l'évaluation des risques sur la santé et la sécurité des employés et des communautés riveraines ; (vi) la description des procédures internes mises en place pour lutter contre la pollution (gestion des nuisances et des accidents issus des activités), les dégradations, les risques à court moyen et long terme, les externalités socioéconomiques découlant des activités ; (vii) l'identification de tous les cas de non-conformités environnementale et sociale ; (viii) la proposition pour chaque cas, des mesures correctives appropriées ou des recommandations suivant les cas. ; (ix) la préparation du plan de correction et d'amélioration par rapport à chacune des non-conformités recensées (normes, procédures, qualité, etc.) permettant de restaurer la conformité du projet avec la réglementation nationale et les sauvegardes environnementales et sociales de la Banque, et de mieux prévenir l'apparition de problèmes similaires à l'avenir ; (x) l'établissement éventuellement d'une estimation du coût des plans d'atténuation, identifier les acteurs responsables de la mise en œuvre de chaque mesure corrective, ainsi que le calendrier relatif à la mise en œuvre des différentes mesures. La mission s'étalera sur une durée d'environ soixante (60) jours calendaires, La mission démarre à partir de la notification de démarrage de la mission.

2. L'Unité de Coordination du PIF, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation signée, photocopies des diplômes et attestations, curriculum vitae mis à jour signé avec références de prestations similaires, etc).

6

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la *Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012* », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : du lundi au vendredi de 09h00' à 15h30' (heure locale, TU+1) : *Boulevard du 30 juin, n°90A-90B- 5eme niveau- Immeuble PARADISO, à Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo. Tél. : (+ 243) 81 88 43 278 / 82 78 59 777, E-mail : ucpiif.rdc@gmail.com.*
5. Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le *16/06/2021* et porter expressément la mention suivante « *AMI n°015/BAD/PIREDD-MBKIS/MEDD/UC-PIF/CPM/JSTK/2021/SC, – Recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'audit environnemental et social pour la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des travaux du PIREDD/MBKIS* ».



9

✓